

Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba

Printemps
2025



À l'intérieur :

Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance



Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année



Annonces ministérielles



Message du sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba

Ce printemps, nous prenons le temps de rappeler et de saluer la vie et l'œuvre de Nello Altomare, notre défunt ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance. Monsieur Altomare était un éducateur passionné pour qui l'expérience d'apprentissage et la relation avec tous les élèves et les enfants étaient de la plus haute importance. Parmi ses nombreuses contributions, monsieur Altomare a supervisé l'élaboration et la mise en œuvre du premier programme universel d'alimentation dans les écoles au Canada grâce auquel les élèves des écoles publiques du Manitoba ont accès à des aliments nutritifs qui leur permettent de se concentrer sur leur apprentissage et de réaliser leur potentiel.

Tout en poursuivant le travail pour procurer aux enfants manitobains les moyens de réussir, nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, madame Tracy Schmidt, députée de Rossmere. Madame Schmidt a une bonne connaissance du dossier puisqu'elle assure l'intérim du Ministère depuis la fin d'octobre.

Je suis heureux de rendre compte de plusieurs initiatives importantes qui contribuent à façonner l'avenir de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance dans notre province. Le travail se poursuit à l'échelle nationale et provinciale dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, en vue de définir une stratégie axée sur le recrutement de main-d'œuvre, le maintien et la reconnaissance des effectifs, tout en soutenant la stabilité à long terme du système canadien. À cette fin, le Manitoba a récemment assumé la coprésidence provinciale du forum des ministres fédérale, provinciaux et territoriaux principalement responsables de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Les accords actuellement en place entre le Canada et le Manitoba ont été prolongés jusqu'en 2031 et un financement supplémentaire a également été accordé afin de créer plus de places de garderie dans les écoles, les installations de santé et les établissements postsecondaires.

Du côté de l'éducation au primaire et secondaire, nous avons inauguré le tableau de bord sur les données en éducation de la maternelle à la 12^e année, qui sert à synthétiser et visualiser les données provinciales sur la réussite des élèves; nous avons modifié la Loi sur l'administration scolaire afin d'officialiser les changements aux mesures disciplinaires à l'égard des cliniciens et des enseignants et diffusé des renseignements sur le financement des écoles pour l'année scolaire 2025-2026.

Ces démarches, ainsi que de nombreuses autres, témoignent du dévouement et de l'engagement continus de celles et ceux qui se consacrent à l'éducation et à l'apprentissage des jeunes enfants. Nello Altomare continuera de nous inspirer et de nous motiver à donner à chaque enfant la possibilité de réussir.

Brian O'Leary

Sous-ministre

Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance

Les ministres principalement responsables de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants se réunissent pour discuter de la stratégie multilatérale sur la main-d'œuvre et des moyens de renforcer la durabilité du système à l'échelle du Canada

Le 28 novembre 2024, Tracy Schmidt, ministre par intérim de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, et Sarah Whiteford, sous-ministre adjointe, Apprentissage et garde de la petite enfance, se sont rendues à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), berceau de la Confédération, pour la troisième réunion du [Forum fédéral, provincial et territorial des ministres principalement responsables de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants](#).

Créé en 2022, le Forum permet aux ministres principalement responsables de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants de partager des renseignements et des pratiques exemplaires, et d'établir des priorités en matière de collaboration multilatérale. L'Île-du-Prince-Édouard a assumé la coprésidence pendant les deux dernières années. En novembre, à la fin de la dernière réunion, ce rôle a été confié au Manitoba, qui en partage la responsabilité avec madame Jenna Suds, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social du Canada.

Lors de la réunion du 28 novembre dernier, les ministres ont souligné qu'une main-d'œuvre solide est un élément essentiel pour garantir la qualité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Ils ont révisé une stratégie multilatérale préliminaire sur la main-d'œuvre qui s'articule autour de trois piliers : le recrutement de personnel, le maintien des effectifs et la reconnaissance.

La première ébauche souligne le travail que les provinces et territoires ont déjà entrepris pour renforcer leur main-d'œuvre, comme la mise en place de mesures pour améliorer les salaires et les avantages sociaux. Les ministres ont exploré des avenues de collaboration pour stabiliser et soutenir la main-d'œuvre du secteur, et ont constaté que l'élaboration d'une stratégie robuste commandait des efforts additionnels de consultation et de mobilisation.

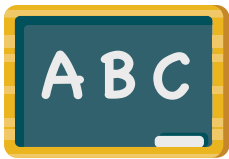
Au cours de la réunion, les ministres se sont penchés sur le travail considérable réalisé pour renforcer l'apprentissage et la garde des jeunes enfants partout au Canada; ils ont également souligné la nécessité de poursuivre ces démarches, moyennant un financement à long terme. Conformément à son engagement énoncé dans la Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada, le gouvernement canadien est déterminé à maintenir le financement à long terme pour les programmes et services touchant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Les ministres ont également profité de la réunion pour prendre acte des réalisations collectives de la dernière année, en soulignant que les familles de quelque 750 000 enfants partout au Canada profitent déjà de services de garde abordables et de grande qualité. Ils ont également parlé de l'importance cruciale de répondre aux besoins particuliers de leurs collectivités locales, dont les communautés autochtones, en ce qui concerne les systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Pour en apprendre davantage sur les accords et les engagements entre le Manitoba et le Canada, consultez notre [Plan d'action](#).

Lecture complémentaire :

- [Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants](#)
- [Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants](#)



Création de places de garderie et investissements dans la formation professionnelle et les programmes d'études

En date de février 2025, le Manitoba a ouvert près de 8300 places et attribué 6650 places additionnelles, pour un total de près de 15 000 places pour les enfants âgés de douze ans et moins partout dans la province depuis 2021.

Cela comprend l'ouverture de 4300 places et l'attribution de plus de 5750 places pour les enfants âgés de moins de sept ans, ce qui rapproche le Manitoba de son objectif de 23 000 places fixé dans l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. De plus, grâce aux investissements de la province, près de 4000 places pour les enfants d'âge scolaire ont été ouvertes et plus de 900 places pour les enfants d'âge scolaire ont été attribuées pour les enfants âgés de sept à douze ans.



Madame Jenna Sudds, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social du Canada annonce la création de nouvelles places de garderie abordables au Manitoba.

Pour appuyer l'augmentation du nombre de places de garderie, des investissements dans le cadre de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada se poursuivent pour soutenir la croissance de la main-d'œuvre, y compris des programmes additionnels pour les apprenants autochtones ou nouveaux arrivants, des subventions pour améliorer l'éducation de la petite enfance en plein air et des fonds d'aide aux droits de scolarité pour les personnes qui envisagent une carrière dans le secteur de l'éducation de la petite enfance.

Où les places de garderie sont-elles créées?

En février 2025, les gouvernements du Manitoba et du Canada ont négocié un plan d'action dans le cadre de l'annexe sur le financement de l'infrastructure de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, selon lequel le Manitoba investira 20,9 millions de dollars en financement fédéral sur trois ans pour appuyer la création d'environ 324 places de garderie flexibles et de haute qualité dans trois établissements de soins de santé de la province grâce au [Projet d'infrastructure pour la santé et la garde d'enfants](#).

Le mois dernier, le Manitoba a également annoncé la création de 256 nouvelles places de garderie additionnelles en partenariat avec les divisions scolaires et 128 nouvelles places de garderie dans les établissements d'enseignement postsecondaire pour les enfants de moins de sept ans.

- Pour les divisions scolaires, ces investissements donneront lieu à de nouvelles places de garderie pour les enfants en bas âge et les enfants d'âge préscolaire grâce à six nouveaux [projets d'agrandissement des garderies en milieu scolaire](#), en plus des 36 projets précédemment annoncés.
- Dans le cas des établissements d'enseignement postsecondaire, les investissements additionnels permettront la création de nouvelles places pour les enfants en bas âge et pour les enfants d'âge préscolaire au Collège polytechnique Red River et au Collège universitaire du Nord par l'entremise du [Projet d'agrandissement des garderies en établissement d'enseignement postsecondaire](#) en plus des neuf projets précédemment annoncés.

Suite à la prochaine page.



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance *(suite)*

Une demande de propositions a été publiée en octobre 2024 pour créer 29 centres de garde d'enfants autonomes qui seront situés sur des lieux scolaires au cours des deux prochaines années, en misant sur la technologie de construction modulaire. Une méthode de développement similaire a été utilisée pour la construction de 22 établissements de garde d'enfants de haute qualité partout dans la province dans le cadre de l'Initiative des centres de garde d'enfants préfabriqués pour les municipalités rurales et les entités dirigées par des Autochtones. La construction des centres de garde d'enfants préfabriqués a pris en moyenne neuf mois, depuis la mise en place des piliers jusqu'à l'occupation des locaux. Une séance d'information avec les divisions scolaires participantes se tiendra au printemps 2025 pour lancer la prochaine phase du Projet d'agrandissement des garderies en milieu scolaire.

Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter [le communiqué](#).

Pour en savoir plus sur les investissements dans la création de places de garderie, veuillez visiter le site Web du Ministère à : www.manitoba.ca/education/childcare/resources/spacecreation.fr.html.

Pour en savoir plus sur les possibilités de formation et les carrières dans le secteur de la garde d'enfants, veuillez visiter le site Web du Ministère à : www.manitoba.ca/education/childcare/students_workforce/careers.fr.html.

Le Canada annonce 36,8 milliards de dollars additionnels pour la garde d'enfants et lance une campagne nationale sur la main-d'œuvre du secteur de la garde d'enfants

Au cours des deux derniers mois, le Manitoba a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires fédéraux sur un plan visant à prolonger nos accords actuels en matière d'apprentissage et de garde de la petite enfance. Le 6 mars 2025, le gouvernement du Canada a annoncé la conclusion d'accords avec 11 des 13 provinces et territoires, y compris le Manitoba, donnant lieu à un investissement de 36,8 milliards de dollars dans le secteur de la garde d'enfants partout au pays jusqu'à 2031. À partir de 2027-2028, les provinces et les territoires recevront également une augmentation de trois pour cent du financement tous les quatre ans. Pour le Manitoba, cela se traduira par 1,9 milliard de dollars additionnels en financement pour la garde d'enfants qui continuera d'appuyer des investissements importants visant à accroître l'accès aux services de garde d'enfants abordables et de grande qualité et à renforcer la main-d'œuvre du secteur.

Pour appuyer le recrutement de la main-d'œuvre future du secteur de la garde d'enfants, Emploi et développement social Canada a lancé une campagne publicitaire nationale qui se déroulera pendant la majeure partie de mars et à nouveau à la fin du printemps pour promouvoir les carrières en éducation de la petite enfance et pour appuyer le recrutement de la main-d'œuvre du secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance.

Pour plus d'information, voir [le communiqué](#).

Pour en savoir plus sur la campagne intitulée Éducation de la petite enfance : des carrières qui comptent, voir : www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/campagne/education-petite-enfance.html.

Lecture complémentaire :

- [Accords bilatéraux sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants](#)
- [Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants](#)

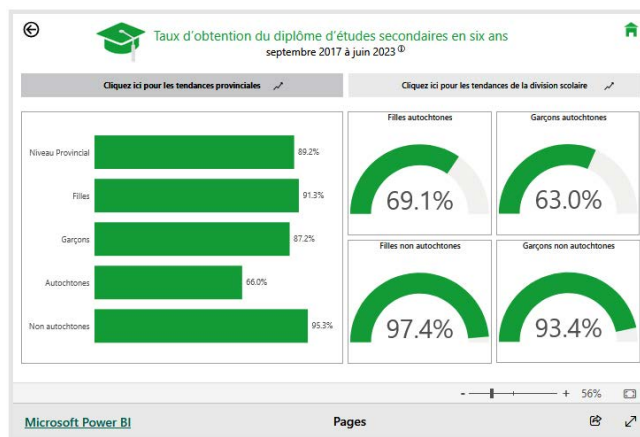


Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année

Le tableau de bord des données sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année au Manitoba

Fidèle à son engagement en matière d'obligation redditionnelle et de transparence, Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba se réjouit d'annoncer l'inauguration du tableau de bord des données sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année au Manitoba. Le tableau de bord synthétise des données provinciales ventilées sur la réussite des élèves et les présente graphiquement sur une plateforme intuitive et moderne.

Nous vous invitons à le découvrir à l'adresse suivante : www.edu.gov.mb.ca/m12/taux_diplome/index.html.



Normes et brevet d'enseignement – Modification au processus de sanctions disciplinaires des enseignants et spécialistes scolaires

Le 6 janvier 2025, des modifications à la [Loi sur l'administration scolaire](#) sont entrées en vigueur et officialisent une nouvelle démarche entourant l'inconduite professionnelle et la diffusion de l'information s'y rapportant. Les modifications visent à remplacer graduellement le processus impliquant le comité d'examen, qui formule des recommandations auprès du Ministre concernant l'état du brevet d'une enseignante, d'un enseignant ou d'une ou d'un spécialiste scolaire, et à mettre en place un processus plus transparent et responsable pour les enseignants et spécialistes scolaires en permettant la représentation citoyenne lors de comités d'audience et d'audiences publiques entourant des cas d'inconduite, et de la divulgation publique des décisions rendues à cet effet. La nouvelle démarche comprend la nomination d'une commissaire – qui agira de façon indépendante, recevra les plaintes de particuliers et d'employeurs concernant l'inconduite professionnelle d'enseignants et de spécialistes scolaires –, la création d'une liste de membres pouvant siéger à un jury pour entendre les dossiers que lui aura confié la commissaire, et la mise en place d'un [registre public](#) contenant des renseignements sur chaque titulaire d'un brevet d'enseignant ou de spécialiste scolaire au Manitoba après le 1^{er} janvier 1960 et toute mention de suspension ou de révocation du brevet depuis le 1^{er} janvier 1990. Les modifications définissent également les attributions de la directrice ou du directeur des brevets.

Bobbi Taillefer est la première [commissaire à la conduite professionnelle des enseignants](#). Elle a rempli diverses fonctions dans le secteur de l'éducation de la maternelle à la 12^e année, dont celles d'enseignante et de directrice, de même qu'au sein de la Manitoba Teachers' Society, notamment à titre de secrétaire générale. Elle a également agi comme secrétaire générale adjointe de la Elementary Teachers' Federation of Ontario, et plus récemment, en tant que directrice générale de la Saskatchewan Teachers' Federation. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions et nous nous réjouissons de travailler avec elle!



Financement des écoles pour l'année scolaire 2025-2026

Le 10 février dernier, le Ministère [annonçait](#) le financement des écoles de maternelle à 12^e année pour l'année scolaire 2025-2026. Le financement annoncé constitue une augmentation de 67 millions de dollars par rapport à l'an dernier, selon une hausse de 59,2 millions de dollars pour les écoles publiques et de 7,8 millions de dollars pour les écoles indépendantes. Le financement des écoles publiques comprend une augmentation de 53,1 millions de dollars, soit 3,4 %, en fonds de fonctionnement, et de 6 millions de dollars d'aide en capital (principalement en réponse à la hausse des paiements de capital et d'intérêts). La somme de 30 millions de dollars pour le programme universel d'alimentation dans les écoles, annoncée en 2024-2025, est reconduite et assortie d'un financement fédéral additionnel de 6,7 millions de dollars. La somme de trois millions de dollars annoncée en 2024-2025 pour les classes de plus petite taille est reconduite. Pour l'année 2025-2026, cinq établissements s'ajouteront au programme d'écoles communautaires afin que les élèves des régions à besoins aigus reçoivent le soutien dont ils ont besoin.

À compter de l'année scolaire 2025-2026, le financement sera fondé sur la meilleure des trois dernières années en termes d'inscriptions admissibles réelles. Ce changement procure de la prévisibilité et de l'agilité aux divisions scolaires en croissance, et une protection pour celles qui enregistrent une baisse d'inscriptions. Pour continuer d'améliorer graduellement la formule de financement, le Ministère reconstituera le comité consultatif des parties prenantes sur le financement des écoles afin de relever d'autres moyens d'améliorer la façon dont nous finançons l'éducation publique de la maternelle à la 12^e année.

L'annonce de cette année table sur les progrès réalisés l'an dernier, qui ont permis aux divisions scolaires de réduire la taille des classes des années primaires, d'augmenter l'aide aux élèves et d'embaucher plus de personnel. Le Ministère a pris l'engagement de hausser le financement pour en améliorer la prévisibilité et la stabilité et faire en sorte que le secteur reçoive les fonds nécessaires pour soutenir tous les élèves.

Rassemblement d'écoles communautaires en mars 2025

Le 20 mars 2025 aura lieu le **Community Connector Gathering**, un rassemblement d'agents de liaison communautaires organisé par la Section des relations avec les collectivités et les écoles d'Excellence autochtone, au 1577, avenue Dublin à Winnipeg.

Pour les agents de liaison des 48 écoles communautaires participantes, le rassemblement est l'occasion de se réunir pour une journée d'apprentissage et de réseautage où ils pourront établir des liens.

S'inspirant du modèle et de la [philosophie de l'école communautaire](#) (en anglais seulement), les agents de liaison communautaires travaillent de concert avec l'école pour soutenir les élèves et les familles, en faisant de l'école un carrefour communautaire. Les agents de liaison communautaires déterminent, animent et coordonnent des services, des programmes et des activités pour soutenir les élèves, les familles et la collectivité.

Le rassemblement se déroulera sous la direction de Melissa Brown, coordonnatrice des écoles communautaires, et Kim Shier, conseillère en santé mentale et mieux-être auprès des écoles communautaires.



Le programme universel d'alimentation dans les écoles

Le programme universel d'alimentation dans les écoles, [annoncé](#) en janvier 2024, a été officiellement lancé en septembre dernier, avec le début de l'année scolaire 2024-2025. Le programme vise à faire en sorte que les élèves des écoles publiques du Manitoba aient accès gratuitement et sans égard à leurs besoins perçus, à des aliments nutritifs afin de pouvoir se concentrer sur leur apprentissage et réaliser leur potentiel.

En janvier 2025, Excellence autochtone organisait des réunions en ligne avec les directeurs généraux des divisions scolaires, en collaboration avec la Manitoba Association of School Superintendents (association manitobaine des directeurs généraux des écoles). La conduite en ligne des réunions permettait de garantir la participation de toutes les personnes invitées. Des membres du personnel d'Excellence autochtone ont animé les discussions.

Les séances ont permis de passer en revue la formule et le déploiement du programme universel d'alimentation dans les écoles pour l'année scolaire 2024-2025, de découvrir comment les divisions scolaires ont vécu l'expérience, de recueillir leurs commentaires et d'aider le Ministère à préparer la mise en œuvre du programme pour l'année 2025-2026.

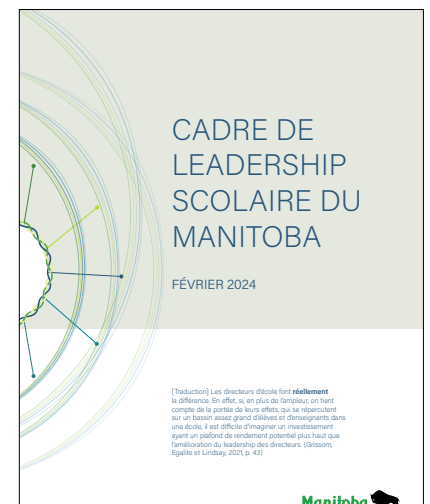
Début du soutien à la mise en œuvre du Cadre de leadership scolaire du Manitoba

Nous sommes heureux d'annoncer que des présentations de durée variable (une journée complète ou moins) se déroulent un peu partout dans la province pour aider les dirigeants d'écoles et de divisions scolaires à développer une compréhension approfondie du [Cadre de leadership scolaire du Manitoba](#).

Les participants y trouvent des pistes d'utilisation du Cadre et de ressources d'accompagnement pour développer les capacités de leadership auprès des aspirants leaders et des dirigeants scolaires actuels.

Nous saisissons l'occasion pour remercier les membres du groupe de travail sur la mise en œuvre qui nous ont accompagnés dans la réalisation de cette importante démarche à l'échelle provinciale.

Sur demande, Rob Fisher peut collaborer avec les membres de la haute direction des divisions scolaires qui ont des questions concernant les séances d'apprentissage professionnel. On peut lui envoyer des questions sur le Cadre ou l'organisation de séances d'apprentissage à l'adresse suivante : Rob.Fisher@gov.mb.ca.





Investissement en immobilisation pour de nouvelles écoles de maternelle à 8^e année et des places en garderie

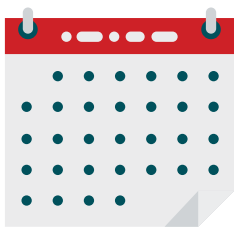
Le Ministère se réjouit d'annoncer la construction de trois nouvelles écoles de maternelle à 8^e année, dont une dans le [sud-ouest de Winnipeg](#), une dans le [nord-est de la ville](#) et une à [West St. Paul](#). Le choix des emplacements est fondé sur la croissance des populations scolaires. Les plans de ces écoles prévoient des possibilités d'agrandissement pour tenir compte de la hausse continue des inscriptions, tout en comprenant des places en garderie pour enfants en bas âge.

Le lancement des travaux de construction devrait débuter en 2026 en prévision d'une ouverture au début de l'année scolaire 2027-2028.

La nouvelle édition de « Les auxiliaires d'enseignement dans les écoles du Manitoba » est disponible

Le Ministère est heureux d'annoncer que la nouvelle édition du document intitulé [Les auxiliaires d'enseignement dans les écoles du Manitoba \(2024\)](#) est maintenant disponible. Cette nouvelle édition se veut un guide provincial à l'intention des éducateurs, des administrations scolaires et des cadres supérieurs des divisions scolaires afin de développer une compréhension commune du rôle et des responsabilités des auxiliaires d'enseignement dans les écoles du Manitoba.

Veuillez écrire à isbinfo@gov.mb.ca pour toute question.



Prochainement

Apprentissage et garde des jeunes enfants dans les salons de l'emploi et d'autres événements

Dans le cadre de sa campagne Devenez une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance, le Ministère poursuit et cible ses démarches de sensibilisation aux [carrières en éducation des jeunes enfants](#) dans les divers événements axés sur le développement de carrière et l'emploi dans la province, pour faire connaître les avenues de formation et d'emploi.

Recherchez le kiosque d'Apprentissage et garde des jeunes enfants lors de prochains événements, dont le Salon des carrières de Brandon, les 18 et 19 mars, le salon de l'emploi du Collège communautaire Assiniboine, le 20 mars, et celui de Kildonan East Collegiate, le 2 mai.

Si votre école ou votre organisme souhaite la présence de représentants du Ministère à votre prochain salon de l'emploi ou un autre événement, envoyez un courriel à la Division de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants à l'adresse cdcinfo@gov.mb.ca.

Publications d'Apprentissage et de garde de la petite enfance

Divers outils sont mis à la disposition des organismes, des écoles et des centres de ressources désireux de sensibiliser leurs clientèles à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants et à une carrière d'éducatrice ou d'éducateur, y compris de l'information sur le remboursement de frais de scolarité et des parcours d'études flexibles dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba. Ces documents peuvent être imprimés et affichés dans les aires communes ou partagés avec des étudiants, des parents et des familles.

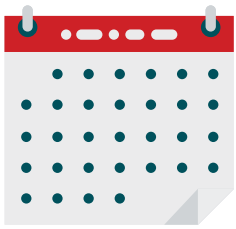
- Devenez une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance – [Affiche](#)
- Remboursement des frais de scolarité – [Affiche](#)
- Parcours de formation pour devenir EJE II – [Affiche](#)
- Recherche de services de garde d'enfants – [Affiche](#)
- Programme d'allocations pour la garde d'enfants du Manitoba – [Affiche](#)

La norme en matière de renseignements et de communication accessibles

Le [Règlement sur la norme en matière de renseignements et de communication accessibles](#), formulé en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains, s'appuie sur les exigences énoncées dans le Code des droits de la personne du Manitoba et exige que les organismes repèrent, préviennent et éliminent les obstacles qui existent dans le monde numérique, sur papier ou dans les interactions avec la technologie ou les personnes. Il adopte également les règles pour l'accessibilité des contenus Web reconnues mondialement comme exigence minimale.

Tous les centres autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, y compris les prématernelles, de même que les fournisseurs de services de garderie familiale et collective qui embauchent une ou plusieurs personnes (y compris le personnel occasionnel), sont tenus de s'y conformer avant le 1^{er} mai 2025.

Pour obtenir plus de renseignements, dont la liste des plus récents webinaires, consultez la page Web intitulée [Avis, circulaires et webinaires](#). Vous trouverez d'autres renseignements et ressources utiles sur le site Web du [Bureau de l'accessibilité du Manitoba](#).



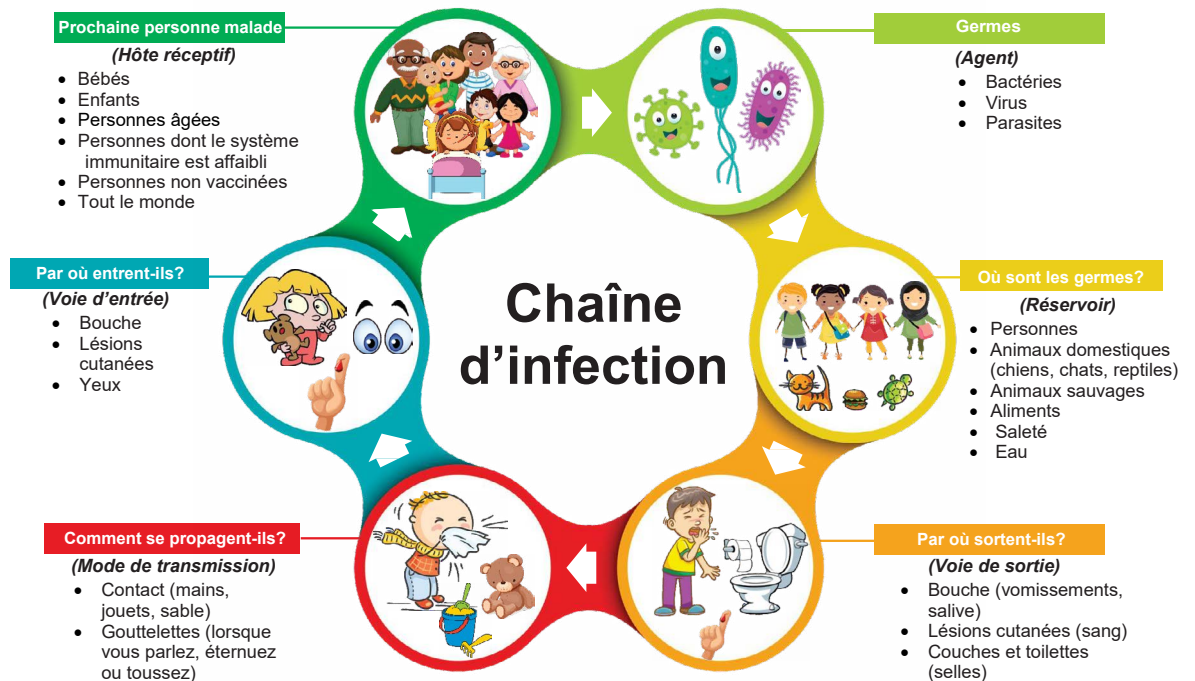
Prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles

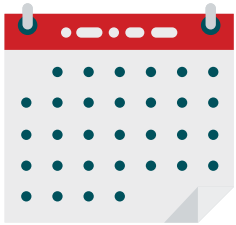
Les mesures de prévention et de contrôle des infections sont importantes pour en empêcher la transmission dans les établissements de garde d'enfants et les écoles. Le document intitulé [Pratiques de base : Guide pour la création d'un environnement sain et la prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles](#) a été préparé pour décrire les mesures fondamentales de prévention et de contrôle des infections dans ces milieux. Ce document renferme de nombreux outils utiles, dont ceux présentés ci-dessous.

Comprendre les causes des infections et des maladies est le premier pas pour les prévenir et contrôler leur propagation. Pour qu'une infection se produise, une série d'événements, souvent appelée « chaîne de l'infection » doit se produire. La rupture de l'un des six maillons de cette chaîne empêchera l'infection de se produire.

Exemple de rupture dans la chaîne de l'infection :

- Restez à la maison lorsque vous êtes malade, si vous présentez des symptômes d'infection respiratoire (toux, éternuements) ou gastro-intestinale (vomissements, diarrhée). Vous empêcherez ainsi la propagation des germes (voir dans la chaîne ci-dessous le mode de transmission). L'affiche intitulée [Vous pouvez aider à prévenir la propagation des maladies respiratoires](#) en offre une bonne illustration.
- Le respect de l'étiquette respiratoire contribue à rompre la chaîne de transmission de l'infection en agissant sur « la voie de sortie », « le mode de transmission » et « la voie d'entrée ». L'affiche intitulée [Que faire lorsqu'il faut AAAAtchouer?](#) explique comment.





Prenez garde! Hausse des courriels malveillants et des tentatives d'hameçonnage

Il a été porté à l'attention du Ministère que des parties prenantes et des partenaires de notre secteur ont récemment fait l'objet de tentatives d'hameçonnage.

Ces dernières prennent souvent la forme de messages génériques qui semblent légitimes et qui contiennent généralement un lien ou un document à télécharger. Les cas signalés récemment sont des courriels qui semblent provenir de divers volets de programmes du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba.

Nous vous rappelons donc de continuer à faire preuve de vigilance à l'égard des tentatives d'hameçonnage. Prenez l'habitude de vérifier l'adresse de l'expéditeur avant de cliquer sur un lien du courriel ou de télécharger un document. Les adresses légitimes en provenance du Ministère se terminent par les noms de domaine @gov.mb.ca ou @manitoba.ca. Un courriel dont l'adresse ne se termine pas par l'un de ces deux noms de domaine ne provient pas du Ministère. Le caractère urgent d'une requête ou la présence de fautes d'orthographe dans le courriel peuvent aussi trahir une intention malveillante.

Une communication dont l'adresse ne présente pas le nom de domaine du gouvernement ne provient pas du Ministère. Ne cliquez pas sur le lien, ne téléchargez pas la pièce jointe et signalez le courriel à votre service de TI, le cas échéant, et supprimez le courriel.

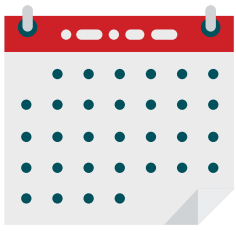
Nouvelles de la direction

Nouveau directeur à la Section du modèle de financement et de l'analyse, Direction du financement et de l'aide financière de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Abdul Azeez Shaik s'est joint à la Direction du financement et de l'aide financière en tant que directeur de la section Modèle de financement et analyse. Il est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique et d'une maîtrise en administration des affaires. Abdul a auparavant travaillé auprès de General Electric Healthcare de même qu'à la R-D en ingénierie pour HCL et, plus récemment, en tant que conseiller en affaires pour l'Office régional de la santé de Winnipeg. Il dirigera la conception et l'évaluation des stratégies de financement nouvelles et existantes, l'élaboration et l'harmonisation des indicateurs de rendement clés, ainsi que l'analyse des données en vue de fournir un aperçu stratégique pour le travail actuel et futur dans le secteur de la garde d'enfants.

Jordan Hall entre à la Direction de la politique et de la planification, au sein de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Jordan Hall s'est joint à la Direction de la politique et de la planification en tant que gestionnaire de la politique stratégique au sein de la Section politique stratégique et relations intergouvernementales. Il détient un baccalauréat ès arts (avec distinction) en études sur le développement international et un baccalauréat en commerce, spécialisé en finance, de l'Université de la Saskatchewan. Jordan travaillait auparavant au ministère des Relations avec les municipalités et le Nord du Manitoba, où il a occupé le poste de gestionnaire intérimaire de la politique et de la législation à la Division de la planification urbaine. En 2015, il a commencé à travailler pour le Programme des candidats du Manitoba au ministère du Travail et de l'Immigration et, en 2019, à superviser les opérations du programme en tant que gestionnaire.



Annonces ministérielles *(suite)*

À la Division de la réussite scolaire et de l'inclusion, la Direction de l'apprentissage et des résultats accueille une nouvelle coordonnatrice du Programme d'études technologiques du secondaire

Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba accueille **Connie Korchak** à titre de coordonnatrice du programme d'études technologiques du secondaire. Ayant consacré sa carrière au secteur du développement de carrière, Connie a été une membre clé de l'Initiative de développement de carrière du gouvernement du Manitoba.

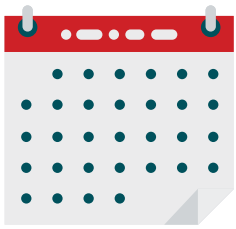
Avant de se joindre à nous, elle travaillait au Career, Community, and Experiential Learning Centre (centre d'apprentissage professionnel, communautaire et expérientiel) de l'Université du Manitoba. Elle fut membre fondatrice du comité consultatif de la Manitoba's Career Development Conference et a enseigné à l'Université de Winnipeg, au sein des facultés des arts et de l'éducation. Récemment, elle recevait le prix d'excellence Bill Schulz pour l'ensemble de ses réalisations en développement de carrière.

Andrew Reimer à la Direction de la gouvernance et des politiques, Division du rendement et de la responsabilisation

Andrew Reimer s'est joint en février dernier à la Direction de la gouvernance et des politiques à titre de directeur de la Section des affaires législatives. Il est titulaire d'un baccalauréat en histoire et études culturelles, d'une maîtrise en littérature française et d'un certificat en gestion dans le secteur public. Andrew doit sa vaste expérience et son expertise aux diverses fonctions qu'il a occupées au sein de la fonction publique manitobaine depuis 2011, dans des postes stratégiques et de direction. En 2020, Andrew se joignait au Bureau de l'éducation française où il a rempli diverses fonctions, dont celles de gestionnaire de la mobilisation des connaissances, de directeur par intérim des Programmes de langues officielles et, plus récemment, de coordonnateur des services administratifs. Avant d'intégrer la fonction publique du Manitoba, Andrew a travaillé pour la Ville de Winnipeg et enseigné l'anglais au Japon.

Une nouvelle coordonnatrice des Services de soutien aux élèves à la Division de la réussite scolaire et de l'inclusion, Direction du soutien à l'inclusion

Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba annonce la nomination de **Kelly Ring-Whiklo** au poste de coordonnatrice de la Section des services de soutien aux élèves à la Direction du soutien à l'inclusion. Kelly s'est jointe à la Section des services de soutien aux élèves en 2023 à titre de conseillère en orthophonie. Elle remplace Louise Duncan, qui a pris sa retraite le 31 décembre 2024. Kelly représente maintenant la Direction au sein du comité de direction provincial de la Student Services Administrators' Association of Manitoba (association des administrateurs des services aux élèves du Manitoba).



Proclamations récentes et à venir

Mars, Mois de la sensibilisation à l'agriculture canadienne

Mars est le Mois de la sensibilisation à l'agriculture canadienne, une célébration nationale et l'occasion de partager avec les élèves de la maternelle à la 12^e année la riche histoire agricole et alimentaire du Canada. La sensibilisation à l'agriculture aide les jeunes à comprendre d'où viennent nos aliments et la façon dont ils sont produits. Elle leur permet de communier avec la nature, nourrit leur sens civique et enrichit leur compréhension du monde agricole.

Célébrons la Semaine de l'éducation, du 14 au 18 avril 2025

La Semaine de l'éducation reconnaît l'importance de l'éducation de la maternelle à la 12^e année et le rôle crucial des éducatrices et des éducateurs, qui veillent à procurer aux enfants et aux jeunes un sentiment d'appartenance et la capacité de réaliser leur potentiel.

La Semaine des éducatrices et éducateurs de jeunes enfants, du 28 avril au 2 mai 2025

Au Manitoba, la 34^e édition de la Semaine des éducatrices et éducateurs de jeunes enfants met en lumière l'engagement de la province envers le rôle critique que jouent ces professionnels dans la vie de dizaines de milliers d'enfants et de familles partout dans la province. Cette semaine est une occasion de célébrer et de reconnaître l'influence profonde qu'exercent les éducateurs de jeunes enfants sur le développement social, affectif, physique et intellectuel des enfants, depuis le berceau jusqu'à l'âge scolaire et après.

Un pourcentage important d'employés du Ministère sont des éducateurs de jeunes enfants diplômés, et nous contribuons tous à l'engagement de garantir à tous les Manitobains l'accès à des services de garde abordables et de grande qualité.

En mai, une célébration de la musique dans les écoles du Manitoba

Le Mois de la musique célèbre les contributions importantes des musiciens, des éducatrices et éducateurs en musique et des programmes d'éducation musicale dans les écoles et les collectivités du Manitoba. La musique occupe une place importante dans le programme d'études du Manitoba, et ce, toute l'année. Le Mois de la musique est l'occasion de souligner le rôle de celle-ci en éducation et de célébrer le riche patrimoine musical de notre province par les artistes et les éducateurs qui livrent le programme de musique à l'école.

Le *Bulletin d'information du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba* vise à fournir à nos partenaires du secteur de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance un accès à des renseignements sur les initiatives du Ministère et les mises à jour sur les dirigeants, ainsi qu'à mettre en évidence quelques plans à venir et dates importantes. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site à www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html.

Le bulletin est publié en automne, en hiver et au printemps. Pour nous faire part de vos commentaires sur le bulletin d'information ou sur les sujets abordés, veuillez contacter SRUnit@gov.mb.ca.

Merci.

